

**MX EVENEMENT SAS**

ZAC du Clos St Eloi - BÂTIMENT C1 - 1 rue de la persévérance

77144 CHALIFERT

0179723338

www.mxevenement.com

SIRET : 53067266600043

Label du spectacle : n°921

**RAPPORT DE VÉRIFICATION
GÉNÉRALE PÉRIODIQUE****Coffret électrique****A125T463T****N° interne : 000123****Date de vérification : 2026-04-01****Informations générales****Date de vérification**

2026-04-01

Prochaine échéance

2027-04-01

Vérificateur

Marc ANDRE

Accompagnateur(s)

Guillaume BERTHAULT

Lieu de la vérification

Dépôt MX

Référence vérifiée

Type	Coffret électrique
Type / Modèle	A125T463T
Désignation Interne	A125T463T
Année de mise en service	01/06/2017
Périodicité	annuel
Numéro de coffret / repère de gamme	n°13
Nature du courant	125A
Nombre de phases	Triphasé
Coupure / protection	Tétrapolaire
Classe de tension	Basse Tension
Régime du neutre	TT-TN-IT
Tension nominal	400v
Fréquence	50 Hz
Distribution du neutre	oui
Nombre de PC	4
Intensité présumé du courant de court-circuit franc triphasé	Ik3 : 6kA

Coffret identifié

N° interne	000123
N° de série constructeur	non visible
Marquage CE	oui

Conclusion globale**Conforme****Modifications / remarques éventuelles**

-

Observation individuelle

-

Observations générales de la référence

Rack armoire électrique 125A vers 4x63T P17

Observations générales du rapport

RAPPORT SANS OBSERVATIONS

L'examen et les mesures ont été exécutées conformément aux règles de l'art, aux normes UTE et aux textes réglementaires

La vérification de l'état de conservation et les essais de fonctionnement réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'observation ni d'anomalie.

Examen visuel

Critère	Avis	Note
Etat du capot	BE	Protection contre les contacts directs et indirects conforme
Etat des organes de coupure	BE	Sectionnement à l'origine de chaque circuit
Etat des prises / connecteurs	BE	
Conformité apparente du repérage	BE	
Calibre des dispositifs de protection	-	Conforme
Protection à l'origine de chaque circuit	-	Conforme
Conducteur de Terre	-	Conforme

Examen en fonction

Critère	Avis	Note
Différentiel	FC	
Arrêt d'urgence	SO	absent
Convention (PC16 neutre à gauche, phase à droite)	SO	absent
Inversion de phase (triphasé)	SO	non
Mesure de terre (continuité et impédance)	FC	
Disjoncteur général 125A	FC	Conforme (4 pole coupé / 4 pole protégé)

Base réglementaire

TEXTES DE RÉFÉRENCE

Arrêté ministériel du 1er mars 2004 - Section 5.

CONTENU ET LIMITES DE LA VÉRIFICATION GÉNÉRALE PÉRIODIQUE

La vérification comporte :

- un examen visuel de l'état de conservation (article 9 de l'arrêté du 01/03/2004)
- des essais de fonctionnement des mécanismes et dispositifs de sécurité (article 6 b et c de l'arrêté du 01/03/2004)

Sont exclus de la vérification générale périodique :

- l'examen d'adéquation ;
- la vérification de la conformité de l'équipement ;
- la vérification des dispositions relevant d'autres réglementations ;
- l'examen du contenu du carnet de maintenance.

DOCUMENT MATÉRIALISANT LA VÉRIFICATION

La vérification fait l'objet d'un rapport remis au chef d'établissement. Ce rapport doit être annexé au registre de sécurité cité à l'article R. 4323-25 du Code du travail.

Mentions légales

AVIS FORMULÉS PAR LE VÉRIFICATEUR

Bon État Apparent (BE) ou Satisfaisant (SA)

Fonctionnement correct (FC)

Sans objet (SO) ou non équipé (NE)

Observation (O), avec renvoi à l'observation détaillée

Non renseigné ou non communiqué (NR)

Non vérifiable (NV) dans le cas d'appareil en panne, d'éléments inaccessibles, par défaut d'accès.

Le présent document rend compte des constats effectués à la date indiquée, dans les limites des vérifications réalisées.

Arrêtés :

- Appareils amovibles

Normes :

- NF C 15-100

Ce document a été validé par son auteur.

Visa de conformité

Fait à : Dépôt MX

Le : 2026-04-01

Vérificateur : Marc ANDRE

